

# COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FÉMININE DE HANDBALL

## RELEVE DE DECISIONS – RÉUNION DU 8 DECEMBRE 2025

**Membres présents :** Nodjialem MYARO (présidente de la LFH), Pascal BOURGEAIS (DTN de la FFHandball), Jean-Marie BRINON (président de la CNCG), Fabrice ARCAS (président de la COC pouvoir de Sébastien GARDILLOU, sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine), Pascal BOUCHET suppléant de Michaël BOUTINES (président de la CNA), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Aurélien DURAFFOUR suppléant de Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F), Pascal JACQUET (représentant des clubs de D2F), Guillaume MARQUES (représentant des clubs de D1F), Clément ALCACER (représentant des entraîneurs), Victoire NICOLAS (représentante des joueuses).

**Membres excusés :** Rémy LEVY (personnalité qualifiée), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs).

**Autres présents :** Louis ANDRONACO, Éric BARADAT, Florence BARO, Thibaut DAGORNE, Romane FRECON-DEMOUGE, Gaëlle GUESDON, Maguy NESTORET, Cédric POUTHIER, Arnaud ROUSSEL, Gwenhaël SAMPER, Antony TAHAR.

Selon l'ordre du jour communiqué préalablement à ses membres, cette instance s'est prononcée sur les points figurant à cet ordre du jour, comme suit :

### 1. Proposition d'un membre de la commission d'éthique de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de la FFHandball

*Les membres du comité de direction présents et représentés désignent à la majorité (POUR 100% - 2 ABSTENTIONS) sur proposition de la présidente de la LFH, Maguy NESTORET comme membre de la commission d'éthique de déontologie et de prévention des conflits d'intérêts de la FFHandball.*

### 2. Approbation du PV de la séance du 13 novembre 2025

*Les membres du comité de direction présents et représentés approuvent à la majorité (POUR 100% - 1 ABSTENTION) le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2025. Ce document sera publié sur le site internet de la LFH.*

### 3. Avis sur l'introduction du dispositif de la FDME à 16 en D1F à compter de la saison 2026-27

*Les membres du comité de direction présents et représentés donnent un avis favorable (POUR 100%- 1 ABSTENTION) sur l'introduction du dispositif de la FDME à 16 en D1F à compter de la saison 2026-27. Ce dispositif sera soumis au vote pour avis de l'Assemblée générale la LFH.*



Nodjialem MYARO  
Présidente de la LFH